



**PREFECTURE DE LA REUNION**

**Bilan visite officielle  
de  
François BAROIN  
Ministre de l'Outre-Mer**



*Mardi 5 septembre 2006*

---

# ANNONCES MINISTRE

## CHIKUNGUNYA

Depuis fin 2005, le Gouvernement s'est très fortement mobilisé pour faire reculer l'épidémie de grande ampleur qui touchait la Réunion. Les collectivités et le monde associatif ont été aux côtés de l'Etat dans cette lutte, je tiens une fois encore à les remercier.

Nos concitoyens attendent aujourd'hui un plan de lutte global, une organisation pérenne, un maintien dans la continuité de la solidarité nationale et un effort de recherche important.

Ces quatre éléments sont aujourd'hui en place :

- Un plan de lutte contre les épidémies a été rédigé. Le Préfet me l'a présenté ainsi qu'aux élus cet après-midi. Ce plan organise la mobilisation des institutions et des associations, mais il implique aussi pour réussir la mobilisation de chaque réunionnaise et de chaque réunionnais autour de gestes simples de protection et de nettoyage quotidiens.
- Une organisation pérenne est aujourd'hui également en place. Un GIP (groupement d'intérêt public) va être créé d'ici le 10 octobre 2006. Il réunira autour de l'Etat le Conseil général, le Conseil régional, les intercommunalités, toutes les communes de l'île, mais aussi les associations. Ce groupement, qui se dénommera « Service de prophylaxie de la Réunion » (SPR), sera composé :
  1. D'un service DRASS renforcé (150 agents en janvier 2007 et 220 agents en janvier 2008),
  2. D'agents mis à disposition par les collectivités locales (volume variable selon l'intensité de l'épidémie).
- Expression de la solidarité nationale, les renforts militaires resteront présents dans l'île jusqu'à la fin 2006 (environ 120 militaires)
- Enfin, en matière de recherche, enfin, 4 éléments sont à retenir :
  - Un « Centre de recherche et de veille sanitaire », regroupant en réseau les plus grands centres français de recherche médicale, sera installé à la Réunion fin septembre 2006. Le Conseil général et la Région seront associés à ses travaux.
  - Vaccin : les essais débuteront dès la fin de cette année et se dérouleront sur 5 ans
  - Nivacine : des essais sont en cours, mais seulement sur 75 patients du fait du faible nombre de malades pour l'instant . Les premiers résultats sont encourageants.
  - Enquête de seroprévalence : les résultats définitifs seront connus fin septembre - 2006
  - Enfin, 4 programmes de recherche hospitalière et clinique sont lancés, pour un montant de 2 ME

## INCINERATEUR

Le développement durable de l'île, une stratégie touristique crédible, une lutte efficace et globale contre le chikungunya, mais également le bon sens (400 000 tonnes de déchets par an et 2 décharges qui seront saturées en 2010 sans aucun moyen d'exportation ailleurs), impliquent la présence d'une filière complète, organisée et efficace de traitement des déchets.

Cette filière nécessite, comme c'est le cas dans de très nombreuses villes de Métropole et à Fort de France, la construction d'un centre de valorisation énergétique des déchets.

Les élus du Sud ont eu le courage de prendre la responsabilité de l'étude et de la programmation de ce CVED et il faut saluer leur démarche déterminée.

Sans ambiguïté ni réserves, l'Etat leur apporte son appui.

Il s'agit maintenant d'ouvrir la phase d'explication et de concertation nécessaire :

- Dans les jours qui viennent le Préfet installera « une instance locale de concertation » où j'invite le plus grand nombre à venir exposer ses points de vue ou ses craintes.
- En novembre 2006, deux des spécialistes les plus reconnus de ces problématiques se rendront à la Réunion pour enrichir le débat (M. Gérard KECK, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, spécialiste en toxicologie et président de l'association « réseau santé déchets », M. Denis BARD, professeur à l'Ecole nationale de santé publique, spécialiste en évaluation des risques et membre du comité « prévention et précautions »).
- Je souhaite, comme cela été le cas pour le grand débat public sur la route Littoral fin 2004, début 2005, que cette concertation se déroule de façon approfondie et sans polémique politicienne inutiles.

Enfin, je n'ignore pas le volet financier de ce dossier. Ainsi que je l'ai indiqué aux élus, je souhaite que soit conduit un raisonnement en trois temps :

1. Recherche tout d'abord d'une solution impliquant, à côté des fonds publics, des partenaires privés. C'est le cas aujourd'hui pour tous les grands investissements, le CVED peut rentrer dans ce cadre.
2. J'ai demandé au Préfet de pousser au plus loin, dans l'enveloppe prévue pour le prochain contrat de projet, les financements d'Etat et de l'ADEME sur ce dossier prioritaire.
3. Enfin, j'examinerai les éventuels financements complémentaires avec la plus grande attention.

(Une réflexion peut être envisagée sur l'utilisation des fonds non dépensés sur les 60 millions d'euros débloqués par le Premier Ministre pour le chikungunya).

## ROUTE LITTORALE

Sur ce dossier vital pour l'avenir de la Réunion, je me félicite du parfait respect jusqu'ici du calendrier de travail arrêté avec les élus par le Ministre des transports en mars dernier :

une solution technique devait être retenue durant l'hiver austral, elle l'a été (solution B1 : tunnel et digues en bas de falaise, 950 millions d'euros).

Le 18 juillet, le Premier Ministre a indiqué que ce dossier serait traité hors contrat de projets compte tenu de son ampleur.

Le Préfet de la Réunion a désormais mandat du Ministre des transports pour lui proposer un plan de financement de cet ouvrage. Aucune solution, y compris celle impliquant des partenaires privés, n'est à écarter à priori.

Je tiens à souligner qu'aucun gouvernement n'était allé aussi loin dans la prise en compte de ce projet essentiel pour le développement de l'île et la vie quotidienne des réunionnais.

## **TRAM TRAIN**

La présence d'un transport collectif est essentielle pour l'avenir de l'île, dont vous connaissez au quotidien les difficultés de déplacement. La Région a déposé un dossier pour la construction de cet ouvrage.

L'instruction réglementaire de ce dossier est en cours.

Au niveau financier, ce dossier a également été sorti du contrat de projets par le Premier Ministre compte tenu de sa dimension (1,5 milliard d'euros) et fera l'objet d'un partenariat financier spécifique entre l'Etat et la Région. Aucune solution n'est à écarter à priori.

## **INDEMNISATIONS DIWA**

1. Pour les agriculteurs (environ 5 millions d'euros) : Les dernières procédures sont en voie d'aboutissement et ce dossier devrait être réglé fin septembre 2006.
2. Pour les personnes sinistrées du quartier de la Rivière des Pluies à Sainte-Marie :
  - a. Une commission CAT NAT se réunit le 14 septembre et j'ai souhaité une issue positive.
  - b. Les crédits d'indemnisation BARNIER (4,9 millions d'euros) seront délégués d'ici mi-octobre.

Je souligne enfin, que comme le Premier Ministre et moi-même nous y étions engagés et avec l'aide de Mme Nelly OLIN, les travaux d'urgence promis dans la rivière sont en cours (0,9 million d'euros) et les indemnités d'urgence ont été versées aux familles sinistrées (84 000 euros).

## **TOS**

Techniquement, ce dossier est bouclé.

Une réponse politique sera apportée très prochainement, de nature à correspondre à la demande des élus concernés.